

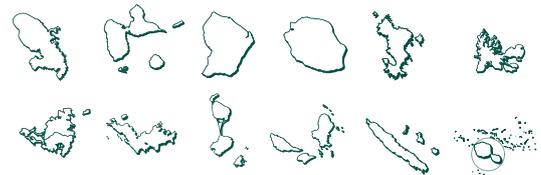
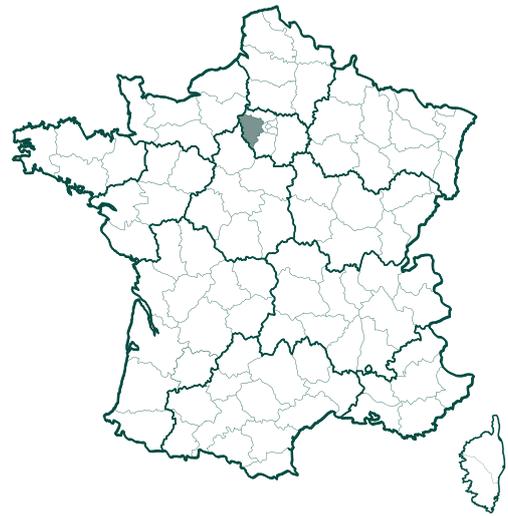


Investissement dans le réemploi et le recyclage

La Gerbe

Ecquevilly, Yvelines, Île-de-France

Association créée en 1988 / 10 employés - 30 CDDI
Ressourcerie / 1 site



La mesure

Dans la continuité de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, la mesure « Investissement dans le réemploi et le recyclage » vise à accompagner la réduction de l'utilisation du plastique notamment à usage unique afin de limiter la production de déchets et de préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat et accélérer le développement du réemploi.

La belle histoire

La Gerbe est une organisation non gouvernementale à caractère humanitaire et social, créée en 1988. En 2014, l'association ouvre La Ressourcerie, une boutique solidaire où elle emploie une trentaine de personnes en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI). L'association collecte 3 tonnes de marchandises par jour, triées, nettoyées puis reconditionnées. 60% des objets récoltés sont envoyés toutes les trois semaines en Europe de l'Est pour des orphelinats ou des camps de réfugiés. Les 40% d'objets restants sont revendus à bas prix à Ecquevilly, dans le magasin de 600 mètres carrés de l'association.

Les activités de la Ressourcerie génèrent beaucoup de déchets plastiques et cartons, qui coûtent cher en destruction. Le directeur Jean-Marc Sé moulin souhaite trouver des solutions de recyclage et utiliser le budget du traitement des déchets dans une optique sociale et solidaire.

La Gerbe a répondu à l'appel à projets « Investissement dans le réemploi et le recyclage » du plan France Relance. L'État soutient l'association à hauteur de 11 500 euros pour lui permettre d'avancer dans ses recherches sur le traitement et le réemploi de ses nombreux volumes de déchets. L'association espère ainsi optimiser et valoriser ces ressources tout en créant des emplois.

Témoignage



Jean-Marc Sé moulin
Directeur

“ Nos actions sont centrées sur la personne. Nous souhaitons créer des emplois à partir des déchets que nous produisons. L'aide de France Relance va nous permettre d'investir dans un temps de recherche pour trouver une solution responsable. ”

Pour bénéficier de cette mesure



[Planderelance.gov.fr](https://planderelance.gov.fr)



Catégorie bénéficiaires
« Entreprises »



Mesure « Investissement dans le réemploi et le recyclage »